

Christophe REY

Lexiques, Textes, Discours,
Dictionnaires : centre Jean Pruvost
(EA 7518)

CY Cergy Paris Université

Membre honoraire de l'Institut
Universitaire de France

christophe.rey@u-cergy.fr

Journée d'étude
*Vers la numérisation et
l'exploration automatisée du
Dictionnaire Universel François et
Latin de Trévoux (1704-1771)*

04 juillet 2024

ENS de Lyon

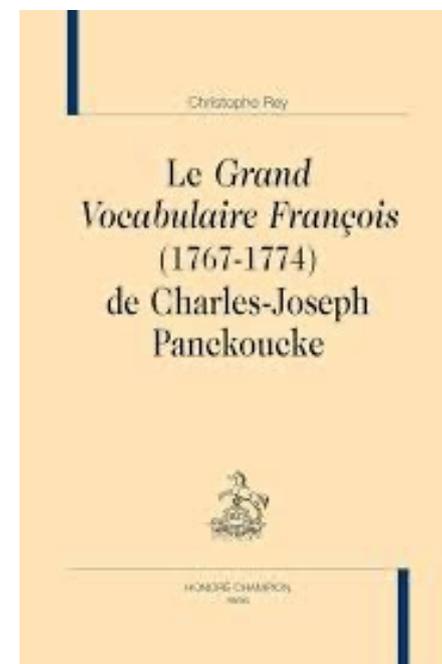
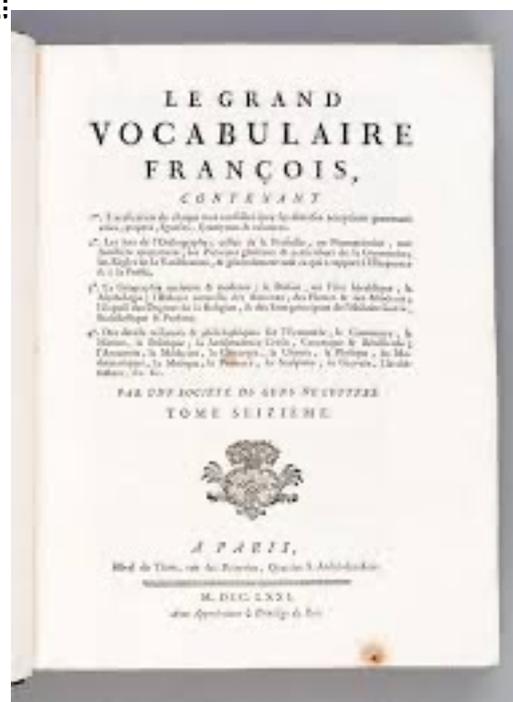
Le Grand Vocabulaire François (1767-1774)
de Charles-Joseph Panckoucke : un anti-
Trévoux notoire

Le Dictionnaire de Trévoux par le prisme du *Grand Vocabulaire François*

Dictionnaire de Trévoux
(Édition de 1771)



Le *Grand Vocabulaire François*
(1767-1774)



2014

-> La question de la mise en évidence, notamment informatique, des luttes lexicographiques de cet ouvrage au sein des réseaux intellectuels de l'époque

Panckoucke, un homme incontournable des Lumières



Charles-Joseph Panckoucke (1736-1798)

« Je vins donc à Paris... avec 500 livres de dettes, sans amis ni crédit, ayant à soutenir une mère âgée... » (Cité par TUCOO-CHALA, 1977 : 79)



Une véritable obsession encyclopédique

Editeur de journaux

Editeur littéraire

Editeur d'encyclopédies

- ❑ **Moniteur Universel**
- ❑ **Gazettin**
- ❑ **Mercure de France**

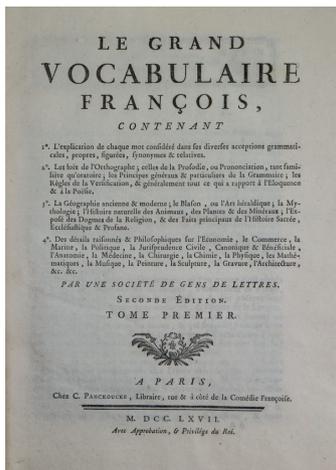
- ❑ **Voltaire**
- ❑ **Buffon**
- ❑ **Rousseau**

- ❑ **Supplément**
- ❑ **Table analytique**
- ❑ **Encyclopédie de Genève**
- ❑ **Encyclopédie Méthodique**

« Le *Grand Vocabulaire français*, en 30 volumes in-4° parus de 1767 à 1774 [...] est un ouvrage qui n'eut guère de succès; si les entreprises de Panckoucke éditant le *Supplément*, les *Tables de l'Encyclopédie*, puis la *Méthodique* sont célèbres, on ignore parfois jusqu'à l'existence de ce *Grand Vocabulaire français*. » (LECATSIOMIS, 2005: 25)



Une œuvre mal connue



- * Une publication rapide: 1767-1774
- * 30 volumes de 600 pages (éditions Slatkine reprints en 2005 – précisément 18240 pages)

- * Panckoucke : éditeur technique
- * Marc-Michel Rey (Édition parallèle à Amsterdam)
- * Joseph-Nicolas Guyot : éditeur littéraire
- * Peu d'informations sur les auteurs

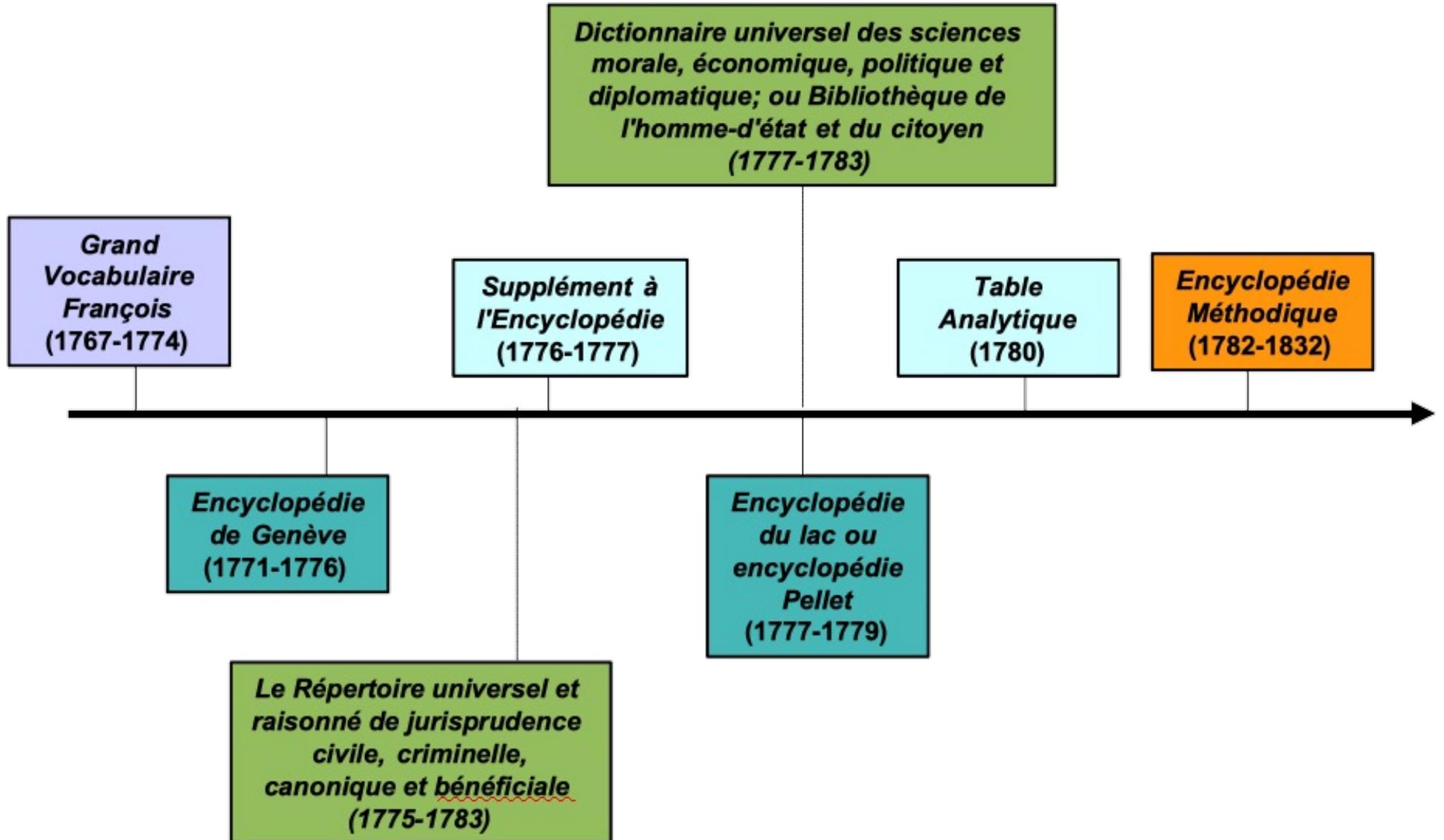
« Pour la France de l'époque, ce fut donc un ouvrage fort prudent sur les plans religieux et philosophique que cette première des entreprises "encyclopédiques" de Panckoucke. [...] Il n'est pas douteux pourtant que la faible audience du *Grand Vocabulaire* ne soit, en partie tout au moins, due à l'édulcoration du propos. Après les espoirs que son annonce avait fait naître – Voltaire avait commandé à Panckoucke un exemplaire de ce "dictionnaire universel" dès 1767 –, il ne parvint pas à retenir le public, alors que se multipliaient au même moment les encyclopédies en langue française : quand le dernier volume du *Grand Vocabulaire* paraît en 1774, la contrefaçon de Genève est en voie d'achèvement, les Encyclopédies annotées de Toscane en cours de parution, et l'*Encyclopédie* d'Yverdon largement commencée. Quant au choix du format in-4°, il avait également été fait par d'autres éditeurs. » (LECA-TSIOMIS, 2005 : 27)

1. Prudence

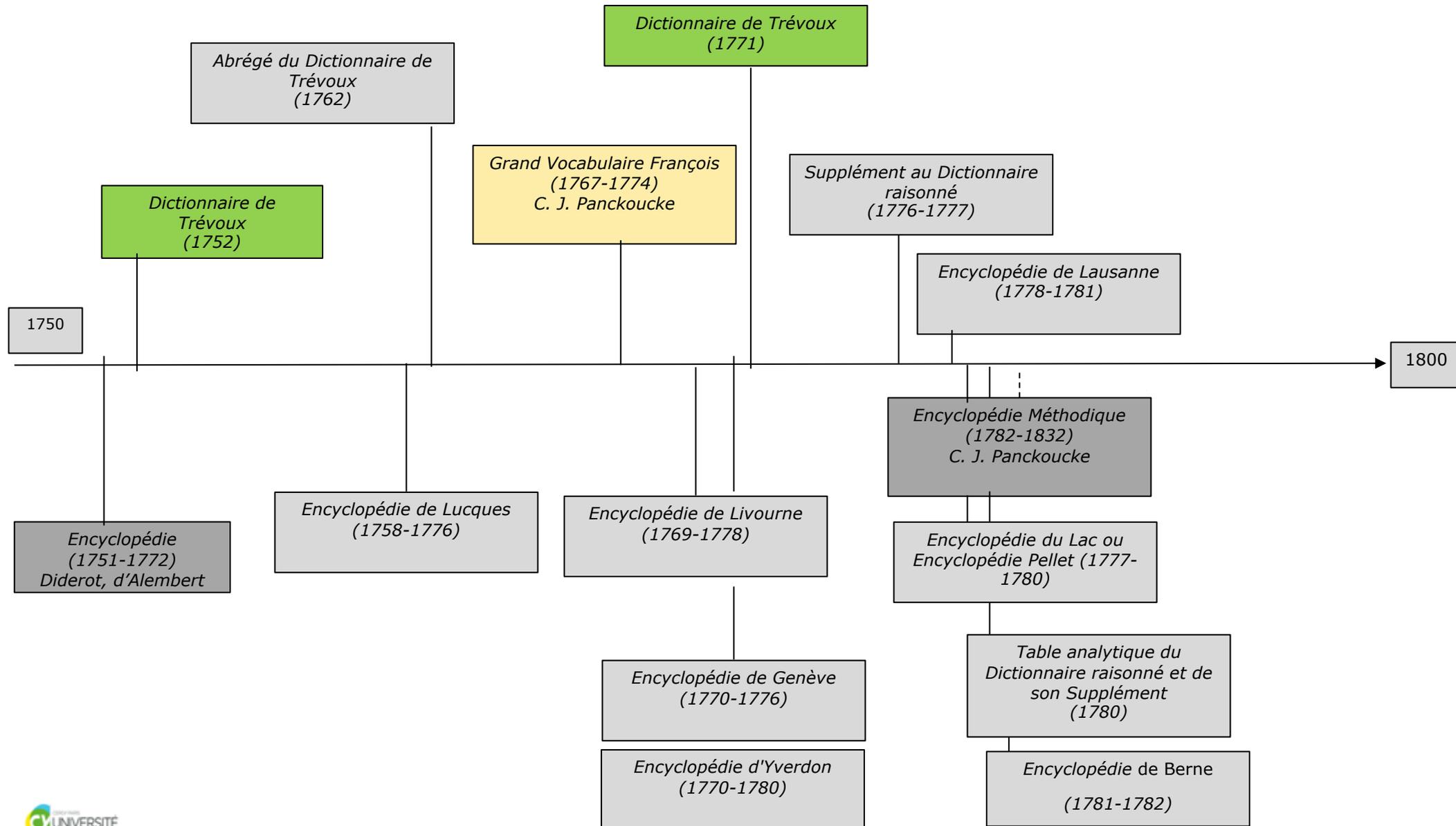
2. Densité lexicographique

3. Format commun

Le premier fait d'arme lexicographique de Charles-Joseph Panckoucke



Le *Grand Vocabulaire François* dans le paysage lexicographique de l'époque (1750-1800)



Dans la lignée de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert.



Rachat des droits de la DD en 1768

→ « Si notre ouvrage a quelque succès, il le doit particulièrement à ce que nous avons tiré des articles fournis à l'*Encyclopédie* par les Grands Maîtres, tels que les deux savants Éditeurs dont nous venons de parler [Diderot et d'Alembert], MM de Voltaire, Boucher d'Argis, duMarsais, le Baron d'Holbach, Marmontel, Watelet, d'Aubenton, Bourgelat, etc. » (*Grand Vocabulaire François*, Article ENCYCLOPÉDIE, Tome IX : 221)

→ « L'*Encyclopédie*, comme son titre l'annonce, est un dictionnaire raisonné des sciences, des arts & des métiers. Cette collection immense, à laquelle des mains habiles ont imprimé le sceau de la célébrité, renferme des dissertations savantes & très-détaillées, des traités approfondis, des vues nouvelles & philosophiques : ce qui concerne la partie mathématique y est exposé avec cette méthode claire, précise & lumineuse qui annonce le génie de son auteur, & qui caractérise ses estimables écrits. » (*Grand Vocabulaire François*, Tome I, Préface : 8)

En dépit de quelques critiques à l'encontre de l'*Encyclopédie* et du *Dictionnaire de l'Académie française* : un anti-Trévoux notoire

→ « Ce sont [les] défauts du Dictionnaire de Trévoux qui ont fait naître l'idée du *Grand Vocabulaire Français*. Nous assurons que ce Dictionnaire n'a de commun avec notre livre que l'ordre alphabétique. » (*Grand Vocabulaire François*, Tome I, Préface : 7)

Un ouvrage rejetant la philosophie ferme et hardie de l'*Encyclopédie*

« [...] des lignes de parenté profondes existent entre l'*Encyclopédie* et le *Trévoux* : un certain souci passionné de la langue, le sens de la controverse et de la polémique, la combativité des définitions. Il y a au contraire, dans l'entreprise de Panckoucke, une crainte de ces débats à la marge qui firent un des grands intérêts des deux autres dictionnaires, une sorte de neutralité plate, un sérieux accablant qui évoque déjà celui d'une partie de l'héritage encyclopédique au siècle suivant. » (LECA-TSIOMIS, 2002 : 471)

Une défense rapidement devenue nécessaire

Accusations de plagiat

« Nous avons profité, sans doute, des traits de lumières répandus dans l'Encyclopédie, nous en sommes convenus précédemment; mais une preuve évidente qu'il n'est pas possible que le grand Vocabulaire françois soit la copie de cet excellent Livre, & que les plans de ces deux ouvrages diffèrent essentiellement l'un de l'autre, c'est que depuis le monosyllabe A, jusqu'au substantif AIGUILLE, qui commence notre second volume, nous expliquons plus de deux mille six cents mots, tandis que l'Encyclopédie n'en traite que neuf cents, encore ne les considère-t-elle pas sous toutes les acceptions dont ils sont susceptibles.

Quant au Dictionnaire de Trévoux, nous osons assurer que nous n'en avons pas même tiré une seule phrase: les erreurs nombreuses que nous en indiquons dans ce Livre, dont la nomenclature n'est d'ailleurs depuis A jusqu'à AIGUILLE, que de quatorze cents trente mots, auroient dû nous mettre à l'abri de tout soupçon de plagiat. Mais pourquoi aurions-nous copié des Dictionnaires, tandis que nous avons sous les yeux les sources où ils ont puisé, & en général les différens écrits des meilleurs Auteurs de tous les siècles ?

Il seroit inutile de nous arrêter plus long-temps sur une accusation de ce genre: elle est trop peu fondée, pour qu'elle doive intéresser nos Lecteurs; nous les priérons seulement de comparer le grand Vocabulaire françois avec les Livres dont on prétend qu'il n'est que la copie; ce moyen nous justifiera mieux que tout ce que nous pourrions dire.

Ces détails de Grammaire qui ne sont propres qu'au grand Vocabulaire françois, suffisent, sans doute, déjà pour réfuter puissamment toute imputation de ressemblance (au moins à cet égard) avec quelque autre ouvrage que ce soit: ajoutons que le grand Vocabulaire françois renferme seul la totalité des mots de tous les Dictionnaires, & que sans en avoir copié aucun, il en donne la substance utile & épurée. » (GVF, Avertissement du Tome II)

"CIRCONSPECT, ecte, adj. Qui agit avec circonspection ; qui est prudent ; qui garde beaucoup de mesures, tant dans ses actions, que dans ses paroles. Circumspectus, consideratus. (Abrégé du Dictionnaire de Trévoux, 1762)

Très proche de la DD et du DAF

"CIRCONSPECT, ECTE. adj. Discret, retenu, qui prend garde à ce qu'il fait, à ce qu'il dit. Homme fort circonspect. Circonspect dans ses actions, dans ses paroles." (*Dictionnaire de l'académie française*, 1762)

"CIRCONSPECT, ECTE ; adjectif. *Circumspectus, a, um*. Discret, retenu, qui prend garde à ce qu'il fait, à ce qu'il dit. *C'est une Dame très-circonspecte*.

Les trois syllabes sont moyennes au singulier masculin; mais la troisième est longue au pluriel, & moyenne au féminin, qui a une quatrième syllabe très-brève.

Le dernier c ne se fait pas sentir au masculin.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas *un circonspect homme*, mais *un homme circonspect*." (*Grand vocabulaire français*, Tome VI, p. 5.)

Un travail antérieur au *Dictionnaire critique* (1787) de Féraud et qui se distingue réellement du *Dictionnaire grammatical* (1761)

(Féraud, Jean-François)
DICTIONNAIRE
GRAMMATICAL,
DE LA
LANGUE FRANÇOISE,
Où l'on trouve rangées par ordre alphabétique toutes
les Règles de l'Orthographe, de la Prononciation, de
la Prosodie, du Régime & de la Construction, &c.
Et les mêmes Règles appliquées à chacun des mots.
DE PLUS
LES REMARQUES ET OBSERVATIONS
des plus habiles Grammaticiens.
Ouvrage très-utile aux Jeunes gens, aux Etrangers &
aux Habitans des différentes Provinces du Royaume.
DEDIE A MONSIEUR LE COMTE
DU CHATELET-LOMONT.



AVIGNON,
Chez la Veuve GIRARD, Imprimeur-Libraire
à la Place de St. Didier, 1761.

CIRCONSPECT, ecte.
adj. CIRCONSPÉCTION, f. f.
pron l's & le c. Le t dans
le masc. adj. ne se prononce
jamais : *Sirkons-pek, pekte,*
pek-cion, 2^e longue,

Des critiques sur l'étymologie

« Alors que RICHELET et FURETIÈRE leur avaient [aux noms géographiques] fait, comme l'Académie, une place pratiquement négligeable, le TRÉVOUX leur accordera bien entendu une importance croissante, par simple compilation des ouvrages spéciaux comme BAYLE, MORÉRI ou LA MARTINIÈRE qui connaissaient alors un immense succès. La liste comparative ci-contre en donnera un aperçu d'autant plus représentatif qu'il porte sur les mots commençant par KA-, **ce qui n'empêcha pas le *Grand Vocabulaire* de n'y reconnaître que des "étymologies de hameaux inconnus"**. (QUEMADA, 1968 : 314)

« CAPTER [...] Le Dictionnaire de Trévoux dit que *capter* est un *vieux mot écorché du latin* : on ne sait pas ce que signifie cette étrange expression; mais la vérité est que ce verbe est un mot aussi français que tout autre. [...] » (*Grand Vocabulaire François*, Tome V : 3 *Grand Vocabulaire François*, Tome I, Préface : 6.

Des critiques sur la prononciation et l'orthographe

« APPRÉHENDER [...] Le Dictionnaire de Trévoux dit que les deux *pp* de ce mot se font sentir ; je ne sais qui l'a induit dans cette erreur; ce ne sont pas les synonymes de M. l'Abbé Girard, qui écrit ce mot par un *p*. [...] » (*Grand Vocabulaire François*, Tome III : 539-540)

« APPRENTI [...] Le Dictionnaire de Trévoux écrit *apprentif* & *apprentisse*, & fait une longue dissertation pour prouver qu'on doit écrire *apprenti* & *apprentie* ; mais il n'y avoit qu'à écrire de cette manière sans dissertation. [...] » (*Grand Vocabulaire François*, Tome III : 543)

« CARLIEN ; Voyez CARLOVINGEN.

Lisez aussi, si vous en avez le courage, la longue dissertation du Dictionnaire de Trévoux, dont l'objet est de prouver qu'il faudroit dire *Mérovéen* & *Carlien*, au lieu de *Mérovingien* & *Carlovingien*; à moins qu'on ne veuille dire aussi *Capetovingien* à la place de *Capétien*. » (*Grand Vocabulaire François*, Tome V : 47)

Des critiques sur le sémantisme

« CÉCITÉ ; substantif féminin. *Coecitas*. C'est, au propre, l'état d'une personne qui est aveugle : mais ne croyez pas avec le Dictionnaire de Trévoux, que cécité signifie aveuglement; car aveuglement ne se dit que dans le sens figuré. [...] » (*Grand Vocabulaire François*, Tome V : 179)

« CHARME ; substantif masculin. *Fascinatio*. Ce n'est pas une chose merveilleuse faite par un sorcier avec l'aide d'un démon, comme l'enseigne le Dictionnaire de Trévoux; mais c'est ce qu'on suppose superstitieusement fait par une opération magique pour produire quelque effet extraordinaire. [...] » (*Grand Vocabulaire François*, Tome V : 401)

Des critiques sur les étiquettes grammaticales

« ANNOTER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Palais, qui signifie désigner l'état des biens saisis par autorité de Justice sur un accusé. *On a saisi & annoté les biens de cet accusé*.

L'exemple que nous venons de donner, est tiré de l'Académie Française, pour prouver l'erreur du Dictionnaire de Trévoux, qui prétend que ce verbe n'a d'usage qu'au présent de l'infinitif & avec le verbe *faire*. [...] » (*Grand Vocabulaire François*, Tome III : 425)

« BOUCHE [...] Le Dictionnaire de Trévoux, qui semble prendre à tâche de confondre toutes les idées, dit que *bouche* est employé là comme adverbe. » (*Grand Vocabulaire François*, Tome IV : 191)

« BOURDALIE [...] Le Dictionnaire de Trévoux fait ce mot masculin; mais ces erreurs lui sont familières.» (*Grand Vocabulaire François*, Tome IV : 219)

Des critiques sur les usages

« AMENITE [...] Le Dictionnaire de Trévoux cherche à donner de la défiance sur ce mot, en disant qu'*il n'est pas encore tout-à-fait établi*; mais l'Académie Française, les Ecrivains célèbres, la Cour & la Ville pensent tout différemment, & ne craignent pas d'en faire usage dans l'occasion. [...] » (*Grand Vocabulaire François*, Tome III : 276)

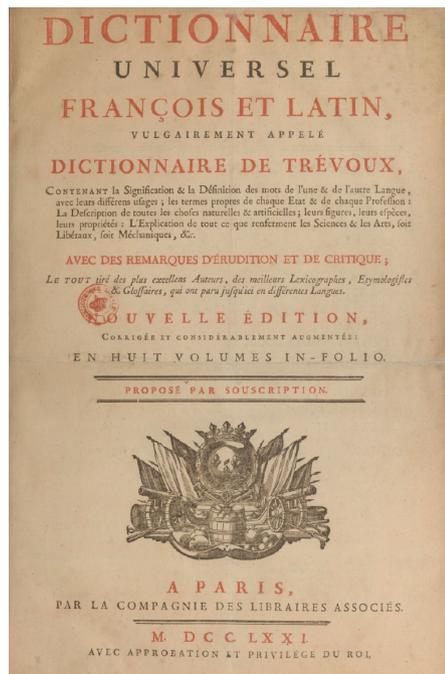
« APARAGER [...] Voyez l'erreur du Dictionnaire de Trévoux, qui, après avoir dit que ce verbe signifie *comparer*, ce qui est assez analogue à son vrai sens, ajoute qu'on ne s'en sert plus, & renvoie à *Apanager*, comme si ce dernier verbe devoit suppléer le premier. [...] » (*Grand Vocabulaire François*, Tome III : 476)

« APPARESSER ; c'est un verbe moderne, que le Dictionnaire de Trévoux affectionne, & dont il a prédit la réussite. Mais il ne paroît pas jusqu'à présent que cet oracle se fût accompli. » (*Grand Vocabulaire François*, Tome III : 518)

Des critiques sur les connaissances encyclopédiques

« ALB ; nom propre d'un canton montueux de la Forêt Noire, en Allemagne, dans la Souabe. Ce n'est pas une campagne, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux, d'après Baudrand & Maty, c'est un pays de montagnes. » (*Grand Vocabulaire François*, Tome III : 66)

« DAMAS, se dit aussi d'une espèce de prune ainsi appelée, parce que le plant en est venu de la Ville de Damas, & non comme assure ridiculement le Dictionnaire de Trévoux, parce qu'elle a la peau fleurie comme une étoffe de damas. » (*Grand Vocabulaire François*, Tome VII : 353)



La réponse des jésuites dans la préface même de 1771

« Le *Grand Vocabulaire François*, dont il y a déjà 18 Volumes imprimés, venant après tous les autres, devrait être le plus complet en *tous points* : mais, tout volumineux qu'il est, tout y est maigre, sec & décharné. L'Auteur se contente souvent de donner une idée générale d'un mot, en le définissant par un autre mot avec lequel il a quelque affinité, sans indiquer l'idée propre, individuelle, qui non-seulement distingue, mais encore qui particularise l'un & l'autre. Or il doit nécessairement résulter d'images si vagues, un défaut de justesse & de précision. On y trouve presque par-tout les définitions toutes sèches du Dictionnaire de l'Académie, pour les termes usuels, & celles du Dictionnaire Encyclopédique, pour les termes techniques. De plus, pour remplir toute l'idée d'un Vocabulaire auquel on ne prescrivait point de bornes, il ne suffisoit pas de parcourir les Synonymes de l'Abbé Girard ; il auroit fallu rapporter les observations des Maîtres de la Langue, exposer les règles fondamentales du langage, distinguer ce que l'usage seul autorise, & marquer jusqu'à ses bizarreries : tout cela doit entrer dans le plan d'un Ouvrage que l'on destinoit à donner la connoissance la plus étendue de la Langue Française. »
(*Dictionnaire de Trévoux*, Préface de l'édition de 1771 : vj-vij)

La défense des jésuites sur les exemples

GVF

« Le Principal & le seul mérite de ce Livre [le *Dictionnaire universel* de Trévoux], si ce n'est pas un vice, est d'avoir accumulé une foule d'exemples tirés d'Auteurs connus : mais ces exemples ainsi entassés, fatiguent bien plus le lecteur qu'ils ne l'instruisent ; & comme le remarque très-bien l'Académie Française, dans son Dictionnaire, des phrases composées exprès pour rendre sensible toute l'énergie du mot, & pour marquer de quelle manière il veut être employé, donnent une idée plus nette & plus précise de la juste étendue de sa signification, que des phrases tirées de nos bons Auteurs, qui n'ont pas eu ordinairement de pareilles vues en écrivant ordinairement. »
(*Grand Vocabulaire françois*, Tome I, Préface : 7)

Trévoux

« Je n'ignore pas qu'il s'est trouvé des gens qui se sont avisés de blâmer cette attention que nous avons de justifier par des exemples tirés des meilleurs Auteurs, le sens que nous attachons aux mots dans nos définitions. "Le principal & le seul mérite du Dictionnaire de Trévoux, si ce n'est pas un vice", dit l'Auteur du Grand Vocabulaire, "est d'avoir accumulé une foule d'exemples tirés d'Auteurs connus : mais ces exemples ainsi entassés, fatiguent bien plus le lecteur, qu'ils ne l'instruisent ; & comme le remarque très-bien le Dictionnaire de l'Académie, des phrases composées exprès, pour rendre sensible toute l'énergie d'un mot, & pour marquer de quelle manière il veut être employé, donnent une idée plus nette & plus précise de la juste étendue de sa signification, que des phrases tirées de nos bons Auteurs, qui n'ont pas eu ordinairement de pareilles vues en écrivant". **Sans m'amuser à répondre à cette critique, je me contenterai de dire à l'Observateur, que nous n'avons, ni lui, ni moi, acquis assez de réputation dans la République des Lettres, pour être crus sur notre parole.**

Critiques des jésuites sur le *Grand vocabulaire François* (1)

« ABAISSER [...] Les Auteurs du nouveau Vocabulaire veulent que l'on dise dans un sens littéral *s'abaisser*, pour se Comprimer, se retirer, diminuer de hauteur. Dans les sécheresses, disent-ils, les fleuves & les terres *s'abaissent*; après la pluie le vent *s'abaisse*. Nous n'adopterons pas une décision aussi contraire au bon usage. Les rivières baissent, les terres s'affaissent, le vent diminue, tombe. Le mot *abaisser* avec le pronom réciproque prend toujours le sens figuré. M. l'abbé Girard, qu'ils ont pourtant consulté sur cet article, le dit bien expressément, & c'est ainsi qu'écrivent les bons auteurs. » (*Dictionnaire Universel français et latin*, 1771, Tome I : 6)

« ABANDONNER [...] M. l'Abbé Girard remarque qu'on se sert plus communément du mot *d'abandonner*, que de celui de *délaissier*, & que le premier est également bien employé à l'actif & au passif; au lieu que le dernier a meilleure grâce au participe qu'à ses autres modes. Une remarque aussi judicieuse, fondée sur le bon usage, ne plaît pas aux Auteurs du nouveau Vocabulaire. Ils veulent que l'on dise également bien : Ce généreux citoyen ne délaissa pas ou n'abandonna pas ces deux infortunés. Ceux qui savent réduire les termes à leur juste valeur, ne souscriront pas à cette décision. » (*Dictionnaire Universel français et latin*, 1771, Tome I : 8)

« ABATTEMENT [...] Les Auteurs du nouveau Vocabulaire nous présentent ce mot comme pris dans le sens propre, lorsqu'il désigne l'état de foiblesse, dans lequel se trouvent les personnes affectées par la maladie: & au figuré, disent-ils, il signifie l'affaissement de courage & d'esprit que peut faire éprouver un revers imprévu. C'est un défaut d'attention. Ils avoient dit, en parlant du verbe : *abattre* pris au figuré signifie la diminution des forces, du courage; comme quand on dit la maladie lui a *abattu* les forces, le courage. Il faut être conséquent. » (*Dictionnaire Universel français et latin*, 1771, Tome I : 10)

ADHÉRENT, ENTE. Dans le grand Vocabulaire, on nous donne encore ce mot comme synonyme de contigu. Cette maison est *adhérente* à la mienne. Je ne voudrois pas m'en servir sur la parole de ces Auteurs. (*Dictionnaire Universel français et latin*, 1771, Tome I : 109)

Critiques des jésuites sur le *Grand vocabulaire François* (2)

APPRENTIE. s.f. C'est, disent les Auteurs du grand Vocabulaire, quelqu'une qui s'instruit dans un métier. N'en déplaise aux Auteurs, cette façon de parler est mauvaise. On ne *s'instruit* point dans un métier, on *l'apprend*. On *apprend* d'un maître; on *s'instruit* soi-même. Voyez APPRENDRE. (...) Les Auteurs du grand Vocabulaire, toujours tournés à la critique, traitent de longue dissertation cette remarque, quoiqu'exprimée en peu de mots. Il n'y avoit qu'à écrire de cette manière, disent-ils, sans dissertation. Non, cela ne suffit pas toujours. On n'est pas cru sur sa parole, quand il y a des raisons pour & contre. (*Dictionnaire Universel français et latin*, 1771, Tome I : 436-437)

BROUETTER. v.a. (...) Ici les Vocabulistes triomphent. Ils ont vu dans l'ancienne édition, *brouetter* v.n. Et ils ne manquent pas de faire remarquer que ce verbe n'est pas neutre, comme le dict. de Trévoux. Le dict. de Trévoux ne dit pas cela. Il est évident que v. n. est une faute d'impression, pour v. a. l'exemple qui suivoit, devoit leur faire voir qu'on donnoit à ce verbe une signification active. Il y a dans la remarque un peu de malignité. Ils auront beau supposer des fautes dans les autres Dictionnaires, le grand Vocabulaire n'en vaudra pas mieux. (*Dictionnaire Universel français et latin*, 1771, Tome II : 88)

CONTRARIANT, ANTE. On décide dans le grand vocabulaire que ce mot s'emploie aussi substantivement. Ce *contrariant* la persécute. N'en croyez rien, si vous voulez parler correctement. (*Dictionnaire Universel français et latin*, 1771, Tome II : 863)

CHEMIN. Terrain qu'on suit, sur lequel on marche pour faire sa route, pour aller d'un lieu à un autre. Via. La plupart de nos Dictionnaires, comme le Vocabulaire, d'après l'Académie, confondent ces trois mots (*Dictionnaire Universel français et latin*, 1771, Tome II : 500), *chemin, route, voie*; espace, disent-ils, par où l'on va d'un lieu à un autre. Cependant ils ne sont nullement synonymes, quoiqu'ils soient relatifs à l'action de voyager. (*Dictionnaire Universel français et latin*, 1771, Tome II : 500)

Eléments de conclusion

Le Dictionnaire des jésuites de Trévoux constitue une pièce essentielle du maillage lexicographique de l'époque et son antagonisme – hérité - avec le *Grand Vocabulaire François* ne fait que renforcer cette position.

La présence de ces joutes lexicographiques par nomenclatures interposées illustre de précieux moments relatifs à des savoirs en train de s'installer au cœur d'un terreau scientifique.

L'informatisation de répertoires comme le *Dictionnaire universel françois et latin* mériterait de conserver les traces de ces luttes par nomenclatures interposées, des luttes qui constituent justement l'une des originalités de ces ouvrages et donc font partie de l'histoire du genre lexicographique lui-même.

Le *Grand Vocabulaire François* est loin de n'être qu'un épigone de l'*Encyclopédie* et un témoin actif de l'opposition entre jésuites et encyclopédistes. Il s'agit d'un ouvrage à découvrir et à valoriser.

Quelques références bibliographiques

DARNTON, Robert, 1982 (1979), *L'Aventure de l'Encyclopédie. 1775-1800. Un best-seller au siècle des Lumières*, Paris, Perrin, 445 p. Ill. Traduction de Marie-Alyx Revellat. Préface d'Emmanuel Le Roy Ladurie.

GROULT, Martine, 2006, « Les vocabulaires de Panckoucke », In *L'Encyclopédie méthodique (1782-1832) : des Lumières au positivisme*, BLANCKAERT, Claude, PORRET, (éd.), Droz, Bibliothèque des Lumières, vol. LXVIII.

HAECHLER, Jean, 1995, *L'Encyclopédie de Diderot et de Jaucourt : essai biographique sur le chevalier Louis de Jaucourt*, Paris : Honoré Champion.

LECA-TSIOMIS, Marie, 2002. « L'Encyclopédie et ses premiers épigones : le Grand vocabulaire français de Panckoucke et le dernier Trévoux », in *Le travail des Lumières*, Hommage à G. Benrekassa sous la direction de N. Jacques-Lefèvre, Y. Séité et al. Paris, Champion, 2002, p.455-472.

QUEMADA, Bernard, 1968, *Les Dictionnaires du français moderne (1539-1863). Étude sur leur histoire, leurs types et leurs méthodes*, Paris, Didier, in-8°.

REY, Christophe, 2014, *Le Grand Vocabulaire François (1767-1774) de Charles-Joseph Panckoucke.*, Collection *Lexica, mots et dictionnaires*, n° 27, Honoré Champion.

TUCOO-CHALA, Suzanne, 1977, *Charles-Joseph Panckoucke & la Librairie française, 1736-1798*, Pau, Marrimpouey Jeune, et Paris, Librairie Jean Touzot.

TUCOO-CHALA, Suzanne, 1974, « La diffusion des lumières dans la seconde moitié du XVIII^e siècle : Ch.-J. Panckoucke, un libraire éclairé (1760-1799) », *Dix-huitième siècle*, 1974, n°6, pp. 114-128.